

# ASSEMBLÉE NATIONALE

3 juillet 2014

---

AGRICULTURE, ALIMENTATION ET FORêt - (N° 2066)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

## AMENDEMENT

N ° 649

présenté par  
M. Bourdouleix

-----

## ARTICLE 2

Au début de l'alinéa 10, supprimer les mots :

« Dans l'objectif de triple performance économique, sociale et environnementale, ».

## EXPOSÉ SOMMAIRE

La politique d'orientation des productions et d'organisation des marchés doit veiller à la cohérence des actions menées, sans exclure les productions jugées insuffisamment « performantes » au niveau environnemental. A défaut, c'est une agriculture à deux vitesses qui va se profiler avec au final, un affaiblissement de la production française dans son ensemble.